

N/REF : 16/04/2025 16H27 C:000017 I:00870
V/REF : OSTW 347596
V/Email reçu le Mercredi 16/04/2025 à 16H27

**SDC OREE DE LA GENETTE
PICHET IMMO SERVICES
20-24 AV. DE CANTERANNE
33608 PESSAC**

IMMEUBLE : 7 STADE
7 RUE DU STADE
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 23 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 7 RUE DU STADE 17000 - REQUIER 0672682684 OU M.COLLIN 0681163025
SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ PICHET MME BOUQUET

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE PETITE FUITE AVANT COMPTEUR E02

Donneur d'ordre : Mme O BOUQUET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 17/04/2025
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET REPERAGE DE LA FUITE
LOCALISATION DE LA FUITE SUR LA VANNE AVANT COMPTEUR E02
REPROGRAMMER AVEC UNE AFFICHAGE COUPURE D'EAU

LE 18/04/2025
AFFICHAGE COUPURE D'EAU POUR LE 22/04/25

LE 22/04/2025
INTERVENTION A PARTIR DU DES COMMUNS
COUPURE D'EAU GENERAL
VIDANGE DE LA COLONNE EAU FROIDE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA VANNE AVANT COMPTEUR
RACCORDEMENT DE L'ENSEMBLE
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE - BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 23/04/25 à 11H24 Mme O BOUQUET

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	28,38		28,38
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 17/04	1	65,16		97,74
1,00	Forfait Affichage - Coupure d'eau 18/04	2	26,90		26,90
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 22/04	50	65,16		114,03
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	40,15		40,15
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	50	40,15		40,15
1,00	Vanne(s) 1/4 tour 15/21 - 20/27	50	14,61		14,61
1,00	Joint(s) fibre 15/21	50	0,21		0,21
1,00	Joint(s) fibre 20/27	50	0,24		0,24
TOTAL H.T.					362,41
T.V.A. a 10,00%					36,24
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>398,65</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN